

VACANCES POUR TOUS

ÉTÉ 2024 VILLAGE-CLUB CAP  
OCÉAN  
RÉFÉRENCE : 04600501

# SURF 8/15ANS



---

VPT – 21, RUE ST FARGEAU – 75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS - CGOL/LFEFP :

AG.075.95.0063 -CGOL : UTILITÉ PUBLIQUE – DÉCRET DU 31.05.1930

# À PROPOS DU CENTRE

COORDONNÉES DU VILLAGE-CLUB :

Village Club cap Océan  
7 avenue Jean Moulin  
40510 Seignosse

Tél : 05.58.43.31.15 ou 06.85.70.52.80

Mail : [animation@capocean.org](mailto:animation@capocean.org)

Site : [www.capocean-junior.org](http://www.capocean-junior.org)



 [Village-Club Cap Océan](#)

 [cap\\_ocean](#)

GPS : 43.68601491274766, -1.4319712525649821

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ACCÈS :

Le village club Cap Océan est situé sur la côte atlantique, région sud des Landes, à 400 mètres de la plage des Estagnots et du Lac Marin d'Hossegor.

R.N 10 sortie ST VINCENT de TYROSSE. Prendre la direction HOSSEGOR, à SOORTS prendre la 1ère à droite après le fronton. Au rond-point, continuer tout droit (Hossegor à gauche, Seignosse à droite). Arriver au Lac Marin, tourner à droite (Lac à votre gauche). Au bout du Lac, prendre le 2ème croisement à gauche direction Plage des Estagnots (carte Michelin N° 79).

Sortie Capbreton Autoroute A 63 et A 64 : rejoindre Hossegor centre. Longer le Lac coté est (Lac à votre gauche). Au bout du Lac, prendre le 2ème croisement à gauche direction Plage des Estagnots (carte Michelin n°79).

Gare SNCF :

Depuis Paris : TGV Gare Montparnasse/Dax via Bordeaux puis navette bus jusqu'au centre

Depuis Toulouse : Train Toulouse/Bordeaux puis Train Bordeaux/Dax puis navette bus jusqu'au centre

---

# PRÉPARATION DU SÉJOUR

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR LE SÉJOUR :

Ces documents doivent être envoyés à l'adresse :

Ligue de l'Enseignement du Lot 184 Rue des Cadourques 46000 Cahors ou par mail :  
vacances.enfants@fol46.org

Si l'inscription est tardive vous pouvez également remettre le dossier le jour du départ à l'équipe d'animation en gare ou sur place au village club Cap Océan.

Un dossier complet doit contenir :

- la fiche renseignements médicaux et individuels complétée et signée, à laquelle seront joints les ordonnances et/ou PAI si prise de médicaments ou protocoles médicaux à connaître
- la fiche de liaison remplie et signée si le ou la jeune dépend d'une institution
- la photocopie des vaccinations
- la photocopie de la carte vitale ET de l'attestation de la carte vitale sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune
- la photocopie de l'attestation CMU ou de la mutuelle sur laquelle apparaît le nom du ou de la jeune
- la feuille de droit à l'image
- la fiche trousseau complétée avec le/la jeune afin qu'il/elle puisse suivre ses affaires durant son séjour
- la photocopie du test préalable aux activités nautique (PAN) ou du savoir nager délivré dans le cadre scolaire

## LE TRANSPORT DES PARTICIPANT.ES

Une convocation sera envoyée environ 2 semaines avant le départ.

Les convois sont assurés et encadrés par les équipes d'animations de la ligue de l'Enseignement du Lot. Vous pourrez facilement les repérer le jour J grâce à leur T-SHIRT "Vacances pour Tous"

Les transports en Train arrivent en Gare de Dax, puis bus ou mini-bus jusqu'au centre

Pour les jeunes en transport,

Premier repas servi : Goûter

dernier repas servi : Déjeuner souvent en panier repas

Pour les jeunes en rendez-vous sur place :

Le 1er jour, arrivée entre 14h et 16h

Premier repas servi : goûter

Le dernier jour, départ entre 14h et 16h

Dernier repas servi : déjeuner



---

# LE CADRE DE VIE

Les bâtiments sont construits dans un parc de 3 ha et forment un ensemble à la fois collectif et réservé. Le centre est niché au cœur de dunes ancestrales, d'interminables forêts de pins, de chêne-liège et de villages landais pittoresques.

Le centre dispose d'une piscine, celle-ci est accessible pour le séjour sur différents créneaux réservés à l'avance par le directeur ou la directrice du séjour.



## LES HÉBERGEMENTS

Hébergement dans des bungalows de 2 à 3 chambres chacun.

Chambres de 2.

Sanitaires (wc et douche) dans chaque hébergement.

## LES REPAS

La volonté de l'équipe d'encadrement est de favoriser le moment privilégié qu'est le repas.

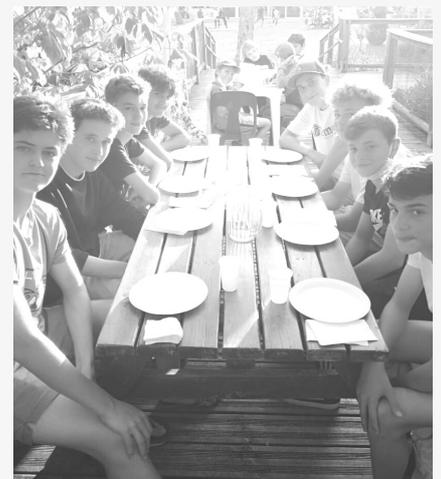
L'éducation au goût passe par la découverte de nouvelles saveurs et leur sécurité par une alimentation équilibrée. Les jeunes sont donc incités à goûter à tous les plats.

Les animateurs/animateuses sont amenés à partager ces temps à table avec les groupes sur certains temps de repas.

La restauration est assurée sur place par les équipes du centre.

Les espaces de restauration se trouvent en intérieur dans une salle aménagée ou en extérieur sur la terrasse attenante.

Petit-déjeuner en mode self et les repas sont servis à table au plat.



# LES ACTIVITÉS

Un séjour tonique pour les passionnés et les amateurs de vagues et de sensations fortes en toute sécurité !

Seignosse/Hossegor est l'un des meilleurs spots de surf : de nombreuses compétitions y sont d'ailleurs organisées : initiation ou perfectionnement en toute sécurité, séances encadrées par des moniteurs brevetés d'état.

6 séances de 1h30 par séjour de 10 jours pour découvrir la glisse sur les plus belles vagues de la côte sud des Landes.

Les conditions de pratique sont adaptées suivant l'âge des participants.

Un débutant devrait réussir à se mettre debout et se laisser glisser jusqu'au bord, un pratiquant confirmé pourra se perfectionner sur des techniques comme les aerial, floater et autres... L'équipe pédagogique expliquera le phénomène des baïnes, les courants, les marées...

Attention : pour la pratique des sports nautiques, TOUS les enfants doivent savoir nager ET être titulaires du test préalable aux activités nautique (PAN) ou du savoir nager délivré dans le cadre scolaire.

Autres activités possibles pendant le séjour : baignades à l'océan ou à la piscine du centre, activités sportives : ping-pong, tennis et activités manuelles, grands jeux, soirées, sorties, mini-golf. Le séjour permettra de découvrir la forêt landaise et les manifestations locales, 1 sortie au parc aquatique « Atlantic park »

# L'ORGANISATION DU SÉJOUR

Le séjour est encadré par un.e directeur/trice, responsable de la mise en place du projet pédagogique, et d'animateurs/trices (taux d'encadrement à 1 animateur/trice pour 8 à 10 jeunes), L'activité surf est encadrée par des moniteurs spécialisés titulaires des diplômes réglementaires.

Les vacances étant un moment privilégié de la vie de l'enfant, l'équipe d'animation attend chaque jeune pour passer avec lui les meilleures vacances possibles.

L'objectif de l'équipe est d'amener à apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant l'autonomie individuelle.

Le respect inclut également les locaux et le matériel mis à disposition.

Des règles de vie sont également à respecter. Elles impliquent forcément quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. C'est d'ailleurs en groupe qu'elles seront établies et mutuellement négociées et acceptées.

Des temps libres seront aménagés dans la journée pour permettre à chacun.e de lire, d'écrire, de prendre du repos.

**ATTENTION :** Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à charge de la famille ou institution.

---

## LE COURRIER

Le courrier est envoyé et distribué tous les jours.

Vous aimez recevoir du courrier ? Alors n'oubliez pas que pour le/la jeune, une lettre reçue est aussi un grand bonheur.

Pensez à remettre à mettre dans la valises des enveloppes timbrées aux adresses des destinataires afin que le/la jeune puisse faire parvenir des nouvelles si il/elle le souhaite.

## LE BLOG

Pour les nouvelles pendant le séjour, un blog privé est mis en place et alimenté à minima tous les deux jours, c'est pourquoi il est très important que la feuille de droit à l'image soit remplie et signée.

Les codes et accès au blog vous seront envoyés au même moment que la convocation.

Vous pourrez laisser des commentaires personnalisés qui seront transmis aux jeunes concernés.

## L'ARGENT DE POCHE

Des sorties seront peut-être prévues lors du séjour si le planning le permet. Dans ce cas, le groupe pourra acheter souvenirs, bonbons ou autre. C'est à vous de décider si vous donnez un peu d'argent de poche ou non.

Pour les plus jeune, il est fortement recommandé de mettre l'argent de poche dans une enveloppe avec le nom et prénom afin de remettre celle-ci à un membre de l'équipe d'animation, qui le gardera en sécurité et qui le distribuera lors des sorties.

Si le/la jeune décide de garder son argent de poche sur lui/elle, alors, aucune réclamation ne pourra être faite en cas de perte ou de vol.



## LE TÉLÉPHONE

Le centre ne dispose que d'une ligne téléphonique qui devient vite saturée. Nous vous remercions de ne téléphoner qu'en cas de réelle nécessité. Le grand nombre d'enfants et de jeunes sur le site ne permet pas de passer les communications systématiquement.

Pour les jeunes en possession de téléphones portables, leur fonctionnement sera déterminé dès le début du séjour avec l'équipe d'animation.

Si le/la jeune n'a pas de téléphone, il/elle pourra solliciter le directeur ou la directrice du séjour pour passer quelques appels durant le séjour.

## LES OBJETS DE VALEUR

Les pertes ou vols d'objets de valeur (bijoux, téléphone portable, jeux vidéo, appareils numériques etc...) ou encore d'espèces, ne sont pas couverts par l'assurance. Le centre et la Ligue de l'Enseignement se déchargent de toute responsabilité. Toute disparition devra être signalée à l'équipe avant la fin du séjour.

---

# SANTÉ

En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les responsables remboursent la Ligue de l'enseignement à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement.

En cas de traitement médical en cours, joindre **OBLIGATOIREMENT** une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

En cas d'accident, une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle).

**BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS !**

